

Prévisions budgétaires 2023
et
Programme triennal d'immobilisations
2023-2024-2025



Le 20 décembre 2022



PIERRE DOLBEC
Maire de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

L'inflation est présentement la préoccupation première des citoyens et des gens d'affaires, laquelle s'additionne à la montée des taux d'intérêt, particulièrement des taux hypothécaires.

Les municipalités n'échappent pas à ce phénomène. L'Union des municipalités estime que l'inflation, jumelée à la hausse des taux d'intérêt, aura coûté aux municipalités un milliard de dollars de plus en 2022 ou 6 % des dépenses municipales, et ça continuera en 2023.

Le conseil et le personnel de notre ville ont donc dû composer avec cette situation dans la préparation du budget 2023 et du plan triennal d'immobilisations 2023, 2024, 2025. C'est sans compter sur les délais pour l'acquisition des biens et services et la pénurie de main-d'œuvre qui accentuent encore davantage les problèmes liés à l'inflation et aux taux d'intérêt.

Les municipalités sont particulièrement touchées par l'inflation avec la hausse du coût des carburants et des matériaux et les hausses importantes des coûts de la collecte des matières résiduelles.

Les charges d'intérêt sur la dette des municipalités ont doublé au Québec en 2022, comme l'affirme Michel Girard, chroniqueur financier à TVA et au Journal de Québec et celui de Montréal.

Dans sa chronique du 1^{er} décembre dernier, il affirmait ceci :

**« Si la hausse de votre compte de taxes atteint 6 %,
vous aurez été traité équitablement ».**

D'ailleurs, notre prévision de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation pour la grande région de Québec est de 6,3 % pour l'année qui se terminera le 31 décembre 2022.

La préoccupation de chaque membre du conseil et de chaque direction des services était donc de réduire autant que possible les effets négatifs de l'inflation sur le fardeau fiscal des contribuables en 2023.

Je suis fier d'annoncer que, malgré le contexte inflationniste actuel, l'augmentation moyenne des taxes municipales en 2023 pour une résidence unifamiliale variera entre 3,1 et 3,9 % selon que vous habitez en bordure d'une rue desservie par l'aqueduc et l'égout ou selon que votre rue n'est pas desservie par ces services, mais plutôt par un service de collecte des boues de fosse septique.

Le budget 2023 en bref

Le budget présenté ce soir prévoit que nous rembourserons, en 2023, 3 142 900 \$ sur notre dette, soit 3,8 % de plus qu'en 2022. Les revenus que nous anticipons sont de 18 390 999 \$, soit une variation de 9,83 % par rapport à 2022 ou 1 646 542 \$.

Les dépenses ou charges sont estimées à 14 956 690 \$, une variation de 10,27 % par rapport à 2022 ou 1 392 918 \$.

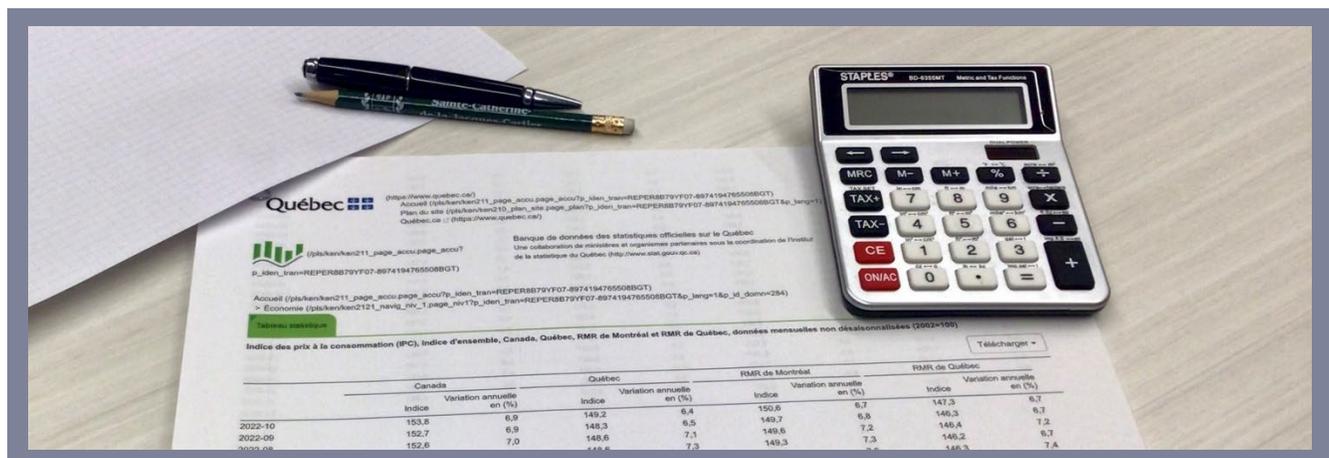
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 14,96 M\$
EN HAUSSE DE 10,27 %**

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 3 434 309 \$. De ce montant sont soustraits, comme mentionné, 3 142 900 \$ pour le remboursement de la dette, 188 244 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 122 572 \$ pour des activités d'investissements à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé par des appropriations totalisant 19 407 \$, soit 7 283 \$ de notre excédent affecté et 12 124 \$ de nos réserves financières et fonds réservés.

Vue d'ensemble

	2023	2022
Revenus	18 390 999 \$	16 744 457 \$
Charges ou dépenses	(14 956 690) \$	(13 563 772) \$
Excédent	3 434 309 \$	3 180 685 \$
Remboursement dette en capital	(3 142 900) \$	(3 027 600) \$
Remboursement du fonds de roulement	(188 244) \$	(174 629) \$
Appropriations	19 407 \$	78 044 \$
Activités d'investissements	(122 572) \$	(56 500) \$
Excédent ou déficit	0 \$	0 \$



Taux variés de taxation

Le conseil a, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés. Le tableau suivant présente un comparatif des différents taux par catégorie. Les taux variés permettent d'éviter des transferts fiscaux puisque chaque catégorie d'immeubles n'a pas fluctué de la même façon dans le rôle d'évaluation valide pour les années 2022, 2023 et 2024.

Les deux prochains tableaux indiquent la variation des taux de taxes foncières et des tarifs entre 2022 et 2023.

Taux des taxes foncières

Catégories	Taux 2023	Taux 2022	Écart
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,83 \$	0,808 \$	2,72 %
Non résidentiel	2,42 \$	2,35 \$	2,98 %
Industriel	2,06 \$	2,00 \$	3,00 %
6 logements et plus	1,00 \$	0,975 \$	2,50 %
Terrains vagues desservis	1,66 \$	1,616 \$	2,72 %
Agricole	0,83 \$	0,808 \$	2,72 %
Forestier	0,81 \$	0,808 \$	0,25 %

Tarifs

Les tarifs pour les matières résiduelles ont été établis en fonction du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de notre quote-part. Le total taxable est en fonction du tonnage estimé par la Régie dans le cas des commerces. La fluctuation du compte de taxes des commerces est donc influencée par le volume de déchets de chaque commerce. Le même principe s'applique au tarif d'aqueduc puisque, dans ce cas, nous tenons compte de la consommation d'eau de chacun, mesurée au compteur l'année précédente. En fonction de ces volumes, les tarifs pourront varier en plus ou en moins par rapport à 2022.

Quant aux tarifs résidentiels, les tarifs suivants ont été établis pour atteindre les revenus budgétés :

Catégories	Taux 2023	Taux 2022	Écart
Aqueduc par logement	237 \$	210 \$	12,86 %
Égout par logement	145 \$	150 \$	(3,33) %
Matières résiduelles par logement	167 \$	153 \$	9,15 %
Vidange fosse septique par logement	75 \$	62 \$	20,97 %

Taxes spéciales de bassin

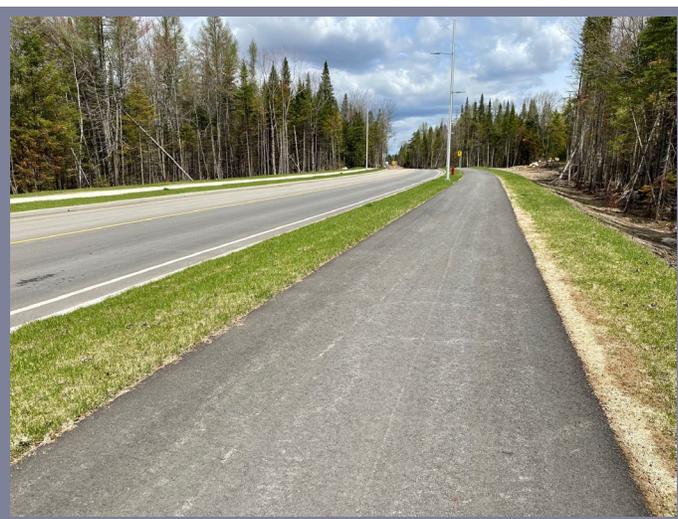
Les taxes spéciales de bassin seront légèrement à la baisse, soit d'environ 5,50 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

Facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne

Les deux tableaux suivants illustrent des exemples de compte de taxes pour une résidence moyenne; l'une à l'extérieur du secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égout et l'autre en bordure de ces deux réseaux.

Secteur non aménagé	2023	2022	Écart
Taxe foncière générale	2 403,26 \$ (289 550 \$ x 0,83 %)	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 %)	2,72 % ou 63,70 \$
Matières résiduelles / logement	167 \$	153 \$	9,15 % ou 14,00 \$
Vidange fosse septique / logement	85 \$	62 \$	37,10 % ou 23,00 \$
TOTAL	2 655,26 \$	2 554,56 \$	3,94 % ou 100,70 \$

Secteur aménagé	2023	2022	Écart
Taxe foncière générale	2 403,26 \$ (289 550 \$ x 0,83 %)	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 %)	2,72 % ou 63,70 \$
Matières résiduelles	167 \$	153 \$	9,15 % ou 14,00 \$
Aqueduc / logement	237 \$	210 \$	12,86 % ou 27,00 \$
Égout / logement	145 \$	149 \$	(2,68) % ou (4,00) \$
Sous-total	2 952,26 \$	2 851,56 \$	3,53 % ou 100,70 \$
Taxes spéciales de bassin	248,72 \$ (289 550 \$ x 0,0859 %)	254,22 \$ (289 550 \$ x 0,0878 %)	(2,16) % ou (5,50) \$
TOTAL	3 200,98 \$	3 105,78 \$	3,07 % ou 95,20 \$



Détails du budget

Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2023 sont en hausse de 9,83 %, comme suit :

Description				
REVENUS	2023	2022	Écart	
Revenus de taxes	14 174 901 \$	12 744 852 \$	1 430 049 \$	11,22 %
Paiements tenant lieu de taxes	340 073 \$	321 635 \$	18 438 \$	5,73 %
Services rendus aux organismes	1 328 001 \$	1 335 763 \$	(7 762) \$	(0,58) %
Autres services rendus	54 932 \$	59 672 \$	(4 740) \$	(7,94) %
Loisirs et culture	402 864 \$	336 288 \$	66 576 \$	19,80 %
Imposition de droits	1 004 300 \$	942 150 \$	62 150 \$	6,60 %
Amendes et pénalités	100 000 \$	100 000 \$	- \$	0,00 %
Intérêts	120 500 \$	86 900 \$	33 600 \$	38,67 %
Autres revenus	393 143 \$	462 791 \$	(69 648) \$	(15,05) %
Transferts	472 285 \$	354 406 \$	117 879 \$	33,26 %
TOTAL DES REVENUS	18 390 999 \$	16 744 457 \$	1 646 542 \$	9,83 %

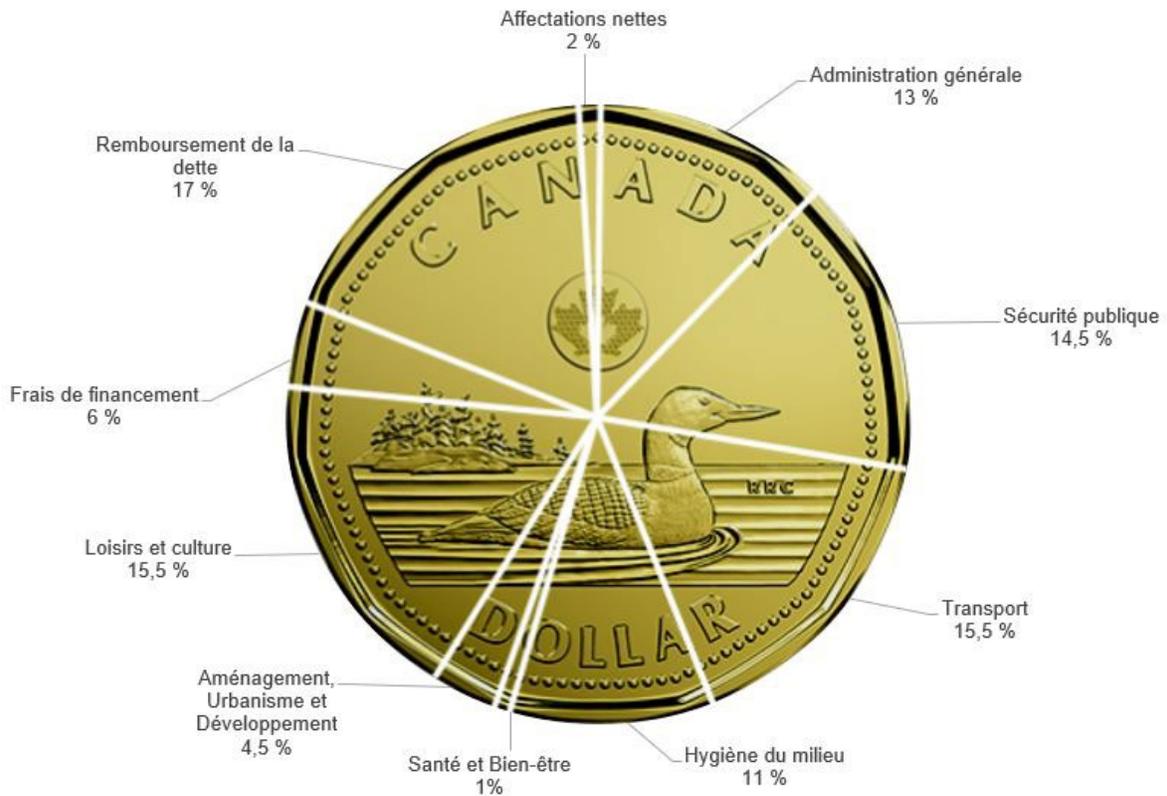
Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2023 sont en hausse de 10,27 %, comme suit :

Description				
CHARGES	2023	2022	Écart	
Administration générale	2 433 852 \$	2 165 078 \$	268 774 \$	12,41 %
Sécurité publique	2 677 448 \$	2 540 080 \$	137 368 \$	5,41 %
Transport	2 868 152 \$	2 667 463 \$	200 689 \$	7,52 %
Hygiène du milieu	1 964 351 \$	1 708 368 \$	255 983 \$	14,98 %
Santé et bien-être	191 692 \$	226 649 \$	(34 957) \$	(15,42) %
Aménagement, urbanisme, dév.	836 806 \$	789 687 \$	47 119 \$	5,97 %
Loisirs et culture	2 882 179 \$	2 540 512 \$	341 667 \$	13,45 %
Frais de financement	1 102 210 \$	925 935 \$	176 275 \$	19,04 %
TOTAL DES DÉPENSES	14 956 690 \$	13 563 772 \$	1 392 918 \$	10,27 %



Dépenses pour chaque dollar de taxes



Masse salariale

La masse salariale, en incluant les avantages sociaux, passe de 6 831 301 \$ à 7 469 225 \$, une augmentation de 637 924 \$ ou 9,3 %.

Cette hausse s'explique par :

- L'indexation des salaires;
- Les augmentations d'échelon;
- L'embauche de nouveaux employés;
- Les promotions;
- L'augmentation du salaire minimum.

Service de la dette

Au niveau du service de la dette, la hausse des taux d'intérêt commence à avoir un impact sur le budget 2023, comme démontré ci-après :

Description	2023	2022	Écart	
Intérêts	929 091 \$	750 522 \$	178 569 \$	23,79 %
Frais de refinancement	105 423 \$	111 413 \$	(5 990) \$	(5,38) %
Autres intérêts et frais	67 696 \$	64 000 \$	3 696 \$	5,78 %
Sous-total	1 102 210 \$	925 935 \$	176 275 \$	19,04 %
Remboursement de capital	3 142 900 \$	3 027 600 \$	115 300 \$	3,81 %
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	4 245 110 \$	3 953 535 \$	291 575 \$	7,38 %

Une partie du service de la dette est assumée par le gouvernement du Québec et une autre par nos villes partenaires dans des ententes intermunicipales.



Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025



Crédit photo : David Boyer, Municipalité de Boischatel

Plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 32,44 millions de dollars sur trois ans, comme suit :

2023	2024	2025	TOTAL
10,4 millions \$	6,9 millions \$	15,1 millions \$	32,4 millions \$

Ces investissements devraient être financés grâce, en partie, à différents programmes de subvention. En effet, le présent programme prévoit des contributions gouvernementales de l'ordre de 43 % ou 13,8 millions de dollars. On sait que les gouvernements encouragent fortement les investissements en mettant en place plusieurs programmes d'aide.

Un peu plus de 2,7 M\$ seront puisés à même nos excédents non affectés et les différents fonds dont dispose la Ville, évitant ainsi des emprunts du même ordre.

Finalement, pour boucler le financement des projets annoncés aujourd'hui, nous comptons emprunter 14,04 millions de dollars qui seront à la charge des contribuables. Les taux d'intérêt sont encore assez bas et nous devons profiter des opportunités de subvention.

Il faut toutefois savoir qu'au cours des trois prochaines années, nous rembourserons plus de 9 millions de dollars sur notre dette. Donc, l'augmentation de la dette sera maîtrisée, d'autant plus que la richesse foncière de notre ville s'accélère présentement avec plusieurs investissements privés dans les domaines résidentiel, commercial, industriel, agricole et institutionnel. Un ratio mesurant ce rapport entre l'enrichissement et l'endettement est sérieusement pris en compte par la Ville. Notre objectif est de maintenir ce ratio au cours des trois prochaines années.



Les investissements nécessitant des emprunts seront soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :

Année	Subvention	Appropriation des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roulement	Fonds sablières	Contribution des promoteurs	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin ou secteur	Emprunts payables par autres villes	TOTAL
2023	5 112 073 \$	109 070 \$	15 000 \$	196 800 \$	---	250 000 \$	4 655 901 \$	15 000 \$	45 002 \$	10 398 846 \$
2024	1 749 726 \$	48 658 \$	45 000 \$	205 000 \$	188 700 \$	1 180 000 \$	3 444 430 \$	---	20 097 \$	6 881 611 \$
2025	6 943 376 \$	49 070 \$	15 000 \$	173 000 \$	---	450 000 \$	5 935 942 \$	800 000 \$	788 765 \$	15 155 153 \$
Total	13 805 175 \$	206 798 \$	75 000 \$	574 800 \$	188 700 \$	1 880 000 \$	14 036 273 \$	815 000 \$	853 864 \$	32 435 610 \$

Par service, les investissements se répartissent comme suit :

Année	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urb., dev.	Loisirs et culture	TOTAL
2023	148 000 \$	270 000 \$	2 289 006 \$	343 500 \$	---	1 630 000 \$	5 718 340 \$	10 398 846 \$
2024	750 000 \$	55 000 \$	4 671 700 \$	1 230 000 \$	---	---	174 911 \$	6 881 611 \$
2025	50 000 \$	4 080 000 \$	6 590 400 \$	---	---	---	4 434 753 \$	15 155 153 \$
TOTAL	948 000 \$	4 405 000 \$	13 551 106 \$	1 573 500 \$	---	1 630 000 \$	10 328 004 \$	32 435 610 \$



Voici une autre façon de ventiler le plan triennal d'immobilisations comme le requiert le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

	2023	2024	2025	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	20 000 \$	250 000 \$		270 000 \$
Usines de traitement de l'eau potable		980 000 \$		980 000 \$
Usines et bassins d'épuration				
Conduites d'égout	310 000 \$			310 000 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 450 506 \$	2 616 200 \$	6 339 400 \$	10 406 106 \$
Système d'éclairage des rues				
Aires de stationnement				
Parcs et terrains de jeux	101 500 \$	70 000 \$	4 315 000 \$	4 486 500 \$
Autres infrastructures	5 000 \$	500 000 \$	45 000 \$	550 000 \$
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	5 543 000 \$	674 500 \$	2 878 000 \$	9 095 500 \$
Édifices communautaires et récréatifs	310 500 \$		62 000 \$	372 500 \$
VÉHICULES				
	102 000 \$	438 000 \$	1 323 000 \$	1 863 000 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU				
	131 580 \$	180 000 \$	91 340 \$	402 920 \$
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS				
	406 300 \$	428 000 \$	55 000 \$	889 300 \$
TERRAINS				
	1 975 000 \$	700 000 \$		2 675 000 \$
AUTRES				
	43 460 \$	44 911 \$	46 413 \$	134 784 \$
TOTAL	10 398 846 \$	6 881 611 \$	15 155 153 \$	32 435 610 \$



Principaux projets de notre plan triennal d'investissements 2023-2024-2025

2023 – Investissements de 10,4 M\$

Édifice de la division parcs et bâtiments, subventionné à 73 %, soit 3 796 000 \$, donc un coût net de 1 404 000 \$	5 200 000 \$
Acquisition de terrains pour le projet d'école secondaire annoncé au printemps 2022	1 625 000 \$
Réfection d'une partie de la route des Érables, subventionnée à 85 %, soit 711 808 \$, donc un coût net de 125 613 \$	837 421 \$
Réfection du Vieux Chemin, si subventionné. Subventionné à 70 %, soit 303 159 \$, donc un coût net de 129 926 \$	433 085 \$
Mise à niveau du poste de pompage d'égout sur la route Montcalm	250 000 \$
Plans et devis pour l'agrandissement et la réfection du poste incendie, subventionnés à 73 %, soit 146 000 \$, donc un coût net de 54 000 \$, partageable avec les villes parties à l'entente intermunicipale	200 000 \$
Achat d'une chenille à trottoir, vu la quantité de nouveaux trottoirs à déneiger	249 000 \$
SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2023	8 794 506 \$
D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2023	1 604 340 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2023	10 398 846 \$

2024 – Investissements de 6,9 M\$

Réfection d'une partie de la route Montcalm, subventionnée à 85 %, soit 925 650 \$, le solde étant financé par le fonds sur les carrières et sablières, donc un coût net nul	1 089 000 \$
Agrandissement du réservoir d'eau potable. Ce projet nous permettra d'avoir une meilleure réserve d'eau potable en cas de sécheresse ou une meilleure protection incendie en cas de sinistre majeur	930 000 \$
Travaux de voirie route de Fossambault Nord, subventionnés à 85 %, soit 545 360 \$, donc un coût net de 96 240 \$	641 600 \$
Agrandissement de la mairie pour l'ajout de bureaux et quelques modifications	630 000 \$
Relocalisation du dépôt à neige, après les études nécessaires et l'obtention du certificat d'autorisation	800 000 \$
Achat de terrain à proximité du garage municipal	400 000 \$
Achat d'un camion 10 roues	390 000 \$
Achat d'un chargeur sur roues	373 000 \$
Remplacement de l'égout pluvial sur la rue des Lilas	300 000 \$
Travaux de pavage sur les routes locales	200 000 \$
SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2024	5 753 600 \$
D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2024	1 128 011 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2024	6 881 611 \$

2025 – Investissements de 15,1 M\$

Construction d'un préau avec glace réfrigérée. Ce projet pourrait se voir attribuer une subvention de 1 864 800 \$. Une demande de subvention à cet effet est à préparer	2 800 000 \$
Remplacement d'un camion citerne au Service incendie	1 225 000 \$
Agrandissement du poste incendie, subventionné à 73 %, soit 2 044 000 \$, donc un coût net de 756 000 \$ dont 293 343 \$ sont payables par d'autres villes. Sur le montant total de 2 800 000 \$, 462 657 \$ sont à la charge des contribuables de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	2 800 000 \$
Travaux de réfection de la route Grand-Capsa. Ce projet peut faire l'objet d'une subvention de 876 350 \$ et donc représenter un coût net de 154 650 \$	1 031 000 \$
Intersection route de la Jacques-Cartier et avenue des Catherine, subventionnable à la hauteur de 450 000 \$	1 800 000 \$
Pavage du stationnement du parc du Grand-Héron avec drainage pluvial	1 500 000 \$
Prolongement du trottoir sur la rue Jolicoeur jusqu'à la Caisse populaire, depuis la résidence Jolicoeur. Ce projet peut faire l'objet d'une subvention de l'ordre de 50 %	915 000 \$
Réfection de la rue du Grand-Pré, subventionnable à raison de 485 100 \$	693 000 \$
Rond-point face à la rue Edward-Assh, avec la collaboration du ministère des Transports	800 000 \$
SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025	13 564 000 \$
D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2025	1 591 153 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025	15 155 153 \$

Aréna et piscine

Pour l'instant, l'absence d'aide financière nous empêche de réaliser ces deux projets souhaités par la population de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ils n'ont donc pas été planifiés au plan triennal.

Nous avons cependant fait une étude à l'interne sur les coûts de construction d'une piscine et sur les coûts d'opération de celle-ci.

Nous avons également actualisé les coûts pour un aréna, en raison du fort taux d'inflation. Pour ce dernier projet, une demande de subvention n'a pas été acceptée. Il faut dire que l'enveloppe budgétaire dont jouissait le Ministère était nettement insuffisante et qu'elle servait davantage à soupoudrer de petites sommes un peu partout, plutôt que de financer des projets structurants. Malgré les appuis de la Ville de Pont-Rouge et du président de la Communauté métropolitaine de Québec, notre projet n'a pas reçu l'aval du gouvernement.

Il est impensable de réaliser le projet d'un aréna et le projet d'une piscine sans une aide financière substantielle.

Pour une piscine, nous estimons qu'il en coûterait 420 \$ annuellement à un propriétaire d'une maison unifamiliale moyenne, en l'absence de subvention. Le ratio moyen d'habitants par piscine se situe à environ 25 000 personnes.

Pour réaliser ces projets, il faut donc compter sur deux choses, soit des regroupements de municipalités dans des ententes intermunicipales et des subventions des gouvernements du Québec et du Canada. Évidemment, l'assentiment de la population est essentiel.

Nous continuerons, dans le futur, nos démarches pour rendre ces infrastructures accessibles à la population.



BILODEAU
BARIL
LEEMING
ARCHITECTES CA

Illustration artistique pouvant différer de la réalité, veuillez vous référer aux échantillons et plans de l'architecte.
L'architecte détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par lui ou pour son compte.
Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ordinateur ainsi que les cahiers de charges, sont des instruments au moyen desquels il fournit ses services et ils demeurent sa propriété. Ils ne peuvent pas être reproduits pour plus d'un projet, servir pour plus d'un projet ou être dupliqués ni être modifiés, à moins d'une entente formelle au contraire. Il est de même pour tout document sur support informatique.

ARÉNA SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER
PERSPECTIVE EXTÉRIEURE A
Q17-4414
2019-06-14

Conclusion

Au fil des dernières années, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est devenue une ville des plus attractives pour les investisseurs. En favorisant la création de richesse foncière, nous sommes et serons en mesure de faire face aux besoins actuels et futurs de nos concitoyens, à des coûts très concurrentiels avec les autres villes.

C'est ce qu'indique l'indice d'effort fiscal compilé par le MAMH qui place nos charges fiscales en bas de plusieurs municipalités de la région. Notre indice de vitalité économique est également parmi les meilleurs au Québec.

Plusieurs villes font face à des hausses de coûts exorbitants ou à l'absence de soumissionnaires pour donner les services requis à la population. Comme notre ville offre plusieurs services en régie interne, nous sommes à l'abri de la tempête qui s'abat sur les villes du Québec en raison de l'inflation, des taux d'intérêt à la hausse et de la pénurie de main-d'œuvre. Ces phénomènes inquiétants nous touchent, mais dans des proportions moindres.

La richesse foncière créée nous a permis d'absorber une bonne partie de la hausse des coûts pour 2023. Avec une inflation à 6 % et des taux d'intérêt qui montent régulièrement depuis un an, une augmentation de taxes entre 3,1 et 3,9 % démontre bien que notre formule est la formule gagnante. Tout cela en continuant d'améliorer la qualité de vie des Catherinois et Catherinoises, par une offre de services commerciaux très variés et de services municipaux de qualité.

D'autre part, relativement au programme d'investissements des années 23, 24 et 25 que nous présentons ce soir, nous tirons profit de l'abondance des subventions à des pourcentage élevés. Sans ces subventions confirmées et à confirmer, plusieurs des investissements retenus par le conseil ne pourraient se réaliser. Notre objectif est de maintenir un ratio stable « endettement net sur richesse foncière uniformisée » et les coûts de nos services municipaux à des taux très compétitifs.

La protection de l'environnement demeure aussi une priorité pour notre conseil. La qualité de vie des citoyens doit se traduire par un environnement sain, des services de qualité à des coûts les plus bas possible et une économie locale en santé.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se distingue par la compétence de ses ressources humaines, leur désir d'offrir des services de qualité et contribuer ainsi à la qualité de vie des Catherinois et Catherinoises. Je tiens à remercier tout le personnel, tous les bénévoles des organismes et tous les membres du conseil qui contribuent à faire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier une ville où il fait si bon vivre.

J'espère que les informations transmises ce soir sur le budget 2023 et le PTI 2023-2024-2025 seront à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un très joyeux Noël et une année 2023 qui saura vous combler.



Pierre Dolbec, maire